60me Année — Nouvelle Série — No 498 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs 6, 13 et 20 AOUT 1955.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Lettre ouverte à mon ami Toine

Sisteron, le 18 Août 1955.

Mon Cher Toine

Après 15 jours de congé payé, mon Directeur m'ouvre à nouveau les colonnes du S.-J. afin que je puisse, moi, ouvrir les vannes de mon moulin à pensées qui souvent se bousculent à la sortie, pressées qu'elles sont d'atteindre l'extrémité du canal hypothétique au bout duquel elles savent devoir rencontrer ta pensée propre, attentive à les disséquer.

Ami Toine, relis attentivement, pour la comprendre, cette phrase alambiquée dont je n'arrive plus à sortir, elle veut tout simplement dire que je reprends aujourd'hui mes agréables entretiens avec toi.

Voilà une nouvelle étape estivale accomplie : 14 Juillet, 15 Août. Cette période normalement réservée à la canule... non, excuses ! c'est à la canicule qu'il faut lire, elle s'est écoulée, ici, sans chaleur. Nous avons eu une série de courants réservée au compère *Mistral* de caractère plutôt réfrigérant ; résultat : nous avons toujours, la nuit, les couvertures sur le lit.

Nous avons eu très peu de pluie pendant qu'à Marseille il a plu 36 heures durant, alors que vous aviez étouffé de chaleur pendant de nombreuses journées.

Pendant la période de 30 jours qui vient de s'écouler, les passages de véhicules de tous calibres, sur notre Nationale, a été considérable. Plus de 600 voitures à l'heure pendant les heures actives, seule la nuit amenuisait le flot. Les embouteillages ont été nombreux. Après réflexion et quelques accidents, ou incidents, plus ou moins graves, les autorités ont décidé d'établir le sens unique et alternatif dans la traversée de la ville : Rues Droite et Saunerie. La circulation s'en trouve simplifiée. Les piétons sont moins exposés à l'écrabouillement. Cette tactique qui lèse quelques commerçants, paraît-il, était difficilement évitable étant donné le nombre toujours croissant des véhicules en circulation et leur largeur de plus en plus envahissante. Pour permettre aux voyageurs non pressés de s'arrêter, ne serait-ce que dix minutes, pour visiter et s'approvisionner il faudrait établir des points de parcage obligatoire et clairement indiqués, peu éloignés du centre commercial.

Le progrès, parce que trop rapide et parfois trop profond, lèse trop souvent bien des gens, parce qu'il tient rarement compte de l'ordre des choses établi et de la possibilité de réadaptation rapide. Les citoyens sont emportés par la force et bien souvent par la nocivité des idées et inventions nouvelles.

Au point de vue politique, cher ami, peu de choses à glaner. C'est la trêve des vacances, quasi générale.

Depuis ma dernière du 23 Juillet, nous avons eu la réunion des 4 grands à Genève. Je t'écrivais, ce jour-là : *Je demeure sceptique sur le résultat efficace de ces nouveaux palabres.*

La conclusion ne m'a pas détrompé. Pas mal de discours, dont quelques-uns fort bien, ont été échangés sans résultat. Je crois tout de même que cette « assemblée » n'a pas été inutile, elle a permis de préciser la position, exacte ou à peu près, de chacun des deux blocs opposés.

Les Russes se sont montrés bien plus aimables et bien moins cassants et intraitables que du temps du grand Dictateur. Ils n'ont plus répondu brutalement « Niet ! » à toutes les propositions occidentales, mais ils ont tout de même quitté Genève sans rien accorder de tangible. Ils ont surtout refusé la proposition fort nette et intéressante du Président Eisenhower : le contrôle mutuel et sans restrictions des installations de guerre par terre ou par avions.

Depuis les Soviétiques ont fait une proposition, qui est un ballon d'essai, de réduction des effectifs militaires. Ils ont même annoncé qu'ils allaient démobiliser plus d'un million d'hommes. Il ne faut pas oublier, toutefois, que l'U.R.S.S. avait, après la conclusion de la guerre, conservé la majeure partie de ses effectifs, alors que tous ses alliés occidentaux avaient démobilisé, surtout la France, tous les effectifs de guerre.

Je crois, tout de même, que l'évolution de l'U.R.S.S. vers la Paix, imposée ou non, par les évènements et par sa situation économique intérieure, s'effectue lentement mais certainement. Les Chinois eux-mêmes causent avec l'oncle Sam.

Le Monde libre commence à respirer mieux, mais ne doit pas cesser d'être vigilant.

Chez nous la trève des congés payés même pour nos représentants, serait totale, n'était l'imbroglio Marocain. Notre Gouvernement, divisé, comme le Parlement dont il est issu, a fait un pas de clerc. M. Grandval, son envoyé, est entré superbement dans le Maroc, badine en main, à la façon dont l'éléphant légendaire était entré glorieusement trompe levée dans le magasin de porcelaine de Limoges. M. Grandval, sur ordre ou *de proprio motu*, a cassé pas mal de vaisselle et maintenant nos gouvernants font chauffer la colle. Ils ont l'air embarassés sur la marque à employer. S'il m'était permis de faire de la réclame je lui indiquerai la colle X... qui colle même le fer.

Ils ont essayé, pour s'en tirer, de manœuvrer, adroitement (c'est leur avis), le Sultan, actuellement sur le trône, pour qu'il accepte de prendre sa retraite. Le Sultan Ben Agrafa, qui n'est pas tombé de la dernière pluie et qui doit avoir des conseillers de première, dans le genre de ceux des Dominici, le Sultan Ben Agrafa leur a répondu, comme Mac Mahon : J'y suis, j'y reste !

Notre ami Titin me fait remarquer que le Sultan actuel s'appelle : Ben Arafa. Donc je rectifie cette erreur de mes sens abusés. C'est le « j'y suis, j'y reste ! » qui m'avait fait penser à l'arapède, cousine germaine de l'agrafe. Je m'en excuse !

N'empêche que ce désaccord des Marocains de Rabat avec les Marocquins de notre gouvernement est fâcheux, car il peut, une fois de plus, tourner contre nous.

M. Mendès-France avait été chargé de liquider l'Indochine, c'est fait ! Les Comptoirs des Indes, c'est fait ! La Tunisie, c'est presque fait ! Pour le Maroc, on ne lui a pas laissé le temps nécessaire. Ses remplaçants ne sont pas obligés de finir son programme. Et surtout pas de liquider l'Algérie par dessus le marché.

Faut nous garder une poire pour la soif. Faire plaisir aux Américains et même aux Anglais qui voudraient nous voir débarrassés de tous nos territoires d'outre-mer, je ne dis pas non ! mais il ne faut pas exagérer. Gardons quelque chose de nos richesses d'autrefois. C'est pas quand nous serons tout nus que nous pourrons vivre mieux !

Mon cher Toine, je vois le temps d'été s'écouler trop vite pour moi. Il y a encore quelques belles journées à prévoir, mais ça commence à sentir aux jours froids et courts. On pense déjà aux oiseaux migrateurs qui s'apprêtent à quitter leurs quartiers d'été : les hirondelles, ces familières de nos toitures, de notre ciel bleu ; les cigognes qui vont quitter les toitures Alsaciennes ; les grues vont émigrer aussi. Des canards sauvages commencent à passer sur la Durance.

Notre pays est beau et hospitalier, les oiseaux, comme les gens, le quittent à regret. Une preuve, entre tant d'autres : Une grue qui avait établi son nid sur la plus haute plate-forme de notre Citadelle, il y a 4 ou 5 ans, n'a plus voulu la quitter. Elle me fait penser au Sultan Ben ...chose et à Mac Mahon : j'y suis... etc. Il est vrai que personne ne fait rien, ici, pour la faire partir, au contraire, elle a bien l'air un peu rébarbatif, mais elle est bien sympathique quand même ! Je te la montrerai, quand tu viendras nous voir, on la voit d'ailleurs de très loin.

A bientôt, ami Toine, nous t'attendons, Titin et moi.

Louis SIGNORET.

Ce soir, à 21 h.

sur le Pré de Foire

Pierre POUJADE

parlera

aux COMMERÇANTS et ARTISANS

et

DUPONT

Président de l'Union de Défense des Agriculteurs

s'adressera aux PAYSANS

SPORTS

BOULE SISTERONNAISE

A l'occasion des Fêtes des 14 et 15 Août, la « Boule Sisteronnaise » avait organisé deux grands Concours, l'un au Jeu Provençal pour le 14, l'autre à Pétanque pour le 15. Tous deux ont obtenu un brillant succès et se sont déroulés sans incidents devant un grand nombre de spectateurs.

Une excellente équipe Sisteronnaise composée de Chastillon, Fabre Max et Martine a fait un superbe doublé gagnant les deux coompétitions et s'attribuant ainsi les superbes Coupes du Méridional-La France et de la Bière Zénith. Toutes nos félicitations pour avoir si bien représenté les couleurs de la Boule Sisteronnaise. Tous nos remerciements aussi aux sociétaires et sympathisants de Sisteron ainsi qu'aux rares équipes de la région qui ont bien voulu participer à ces concours dont voici les résultats :

Concours à la Longue (Patronage de l'Anis Berger) 18 équipes.

Demi-Finales : Meyssonnier Finette Eysseric gagnent Plauche (Bevons) 15 à 3 ; Chastillon Fabre Martine gagnent Barberis Jullien Pellier 15 à 0.

Finale : Chastillon Fabre Martine gagnent Meyssonnier Finette Eysseric 15 à 11.

Concours de Pétanque (Patronage de la Municipalité et de la Bière Zénith) 28 équipes.

1/2 Finales : Escudier Clarès Martin gagnent Finette Meyssonier Eysseric 13 à 12 ; Chastillon Fabre Martine gagnent Hervé Vincent Bertrand (Volx) 13 à 8.

Finale : Chastillon Fabre Martine gagnent Escudier Clarès Martin par 13 à 8.

SISTERON-VELO

Depuis une quinzaine de jours, sous la direction de l'entraineur Dramez, les équipiers du Sisteron-Vélo vont à l'entrainement sur le Stade de Beaulieu, les Mardi et Vendredi, vers 18 heures 30. Après la culture physique se joue une partie de foot-ball de 20 minutes. Voilà du bon travail pour la future saison qui va débuter vers la fin Septembre.

Toutefois il serait de bonne camaraderie que tous, sans exception, forts ou faibles, soient à l'entrainement, puisque, pour cette saison tout au moins, Sisteron-Vélo s'est attaché un entraineur-joueur en la personne de Dramez.

LUNDI 29 AOUT

GRANDE FOIRE

A SISTERON

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée

toute la somptuosité d'un conte des Mille et une Nuits dans un grand film en couleurs

LE VOLEUR DE TANGER

avec Anthony Curtis, Piper Laurie.

La semaine prochaine

PAS DE SOURIS DANS LE BIZNESS

Le IVe Concert de Musique et de Chant à la Cathédrale de Sisteron

Voilà déjà quatre ans qu'à l'initiative de quelques amis rassemblés autour de M. le Chanoine Ailhaud, notre estimé et sympathique curé, a été fondé le Concert Spirituel dans la Cathédrale qui, d'emblée, devait conquérir le cœur des Sisteronnais et retenir l'attention des amateurs d'art. Il est vrai que rien n'avait été négligé pour satisfaire les plus difficiles et que les authentiques talents qui devaient se dépenser à l'occasion de ces mémorables manifestations n'ont jamais ménagé leurs efforts.

C'est ainsi qu'encouragé par la sympathique population Sisteronnaise et les multiples témoignages d'admiration, quelquefois recueillis très loin de notre accueillante Cité, le groupement désormais bien connu qui anime ces belles séances a décidé de poursuivre son œuvre et a organisé pour Mardi prochain 23 Août, à 21 heures, un nouveau Concert qui ne cèdera en rien à l'éclat de ceux des années précédentes.

Grâce aux solides attaches amicales qu'elle compte à Sisteron, nous aurons, cette année, le rare privilège d'entendre une violoniste de très grande classe dont la renommée s'étale largement sur le plan international : Madeleine Vautier. Cette brillante artiste a bien voulu participer à notre Festival et nous ne saurions trop la remercier pour son geste généreux. Sa précieuse contribution ne manquera pas d'être appréciée par tous ceux qui ont à cœur de maintenir dans notre ville le flambeau des valeurs artistiques, intellectuelles et spirituelles. Nous avons sous les yeux les critiques les plus élogieuses parues dans les journaux de nombreux pays étrangers où elle s'est faite entendre (Journal de Genève, La Libre Belgique, Journaux d'Italie, de Grèce, de Hollande, etc...) C'est dire l'honneur que réserve à notre région cette charmante artiste qui interprètera la Chaconne de Vivaldi, un Agagio de J. Gibbs (auteur anglais du XVIIIme siècle), une pièce ancienne de Couperin, et le Chant de la Fiancée, de Rimsky-Korsakoff. C'est à Madame A. Civatte qu'échoiera l'honneur d'accompagner au grand orgue ces belles pages. Nul n'ignore le remarquable talent de notre estimée concitoyenne. Madame Vautier interprêtera également une fugue de J. S. Bach pour violon seul.

La participation de cette vedette ne ternira, bien au contraire, celle de nos artistes locaux si appréciés de la population Sisteronnaise. Nul n'ignore que, par amour du pays, notre éminente pianiste organiste Mme Bontoux-Queyrel, n'a pas voulu s'engager sur le chemin de gloire des artistes de concert et pourtant chacun sait quelle valeur débordante elle eut pû employer ainsi. Aussi c'est avec joie que nous la retrouverons dans le cadre de ce magnifique Concert où, comme la première année, et à la demande d'amateurs consommés elle renouvellera son exercice d'improvisation sur un thème donné. D'autre soli au *royal instrument* seront également interprétés par Mme Bontoux-Queyrel. Parmi ces artistes professionnels nous entendrons encore la pure voix de notre fidèle ami Dignois André Daumas, qui vient d'enlever, après une sélection des plus sévères, son second prix d'Opéra et d'Opéra-Comique au Conservatoire de Paris. Que notre jeune compatriote soit, une fois de plus, remercié d'avoir bien voulu prêter son précieux concours à notre concert.

Parmi les fidèles et dévoués participants nous entendrons encore M. Fernand Martin qui interprêtera sur son hautbois une œuvre brillante du XVIIIme siècle, le Concerto de Marcello (auteur vénitien de la lignée des Vivaldi, Albinoni et Cimarosa). Mme Germaine Fondère détaillera de sa voix émouvante une page de Schubert et le Notre Père d'Henriette Bontoux.

Les vieux Sisteronnais apprendront avec plaisir la participation à cette belle soirée de M. Jean Civatte, violoncelliste, fils de M. le Docteur et Mme A. Civatte, à qui on ne saurait trop rendre grâce et reconnaissance pour la participation déterminante qu'ils ont prise à l'organisation de ce nouveau Concert.

Accompagné par Madame Bontoux-Queyrel, un ensemble orchestral composé de Madeleine Vautier, Madame A. Civatte, violonistes, et de M. Jean Civatte, jouera le Concerto en la mineur de Vivaldi et l'andante du 1er trio de Mendelshonn.

Nous voulons croire que la population Sisteronnaise, si friande de musique, d'art et de belles choses, répondra, une fois de plus, à l'effort ainsi fourni par ce groupe d'amis qui n'ont d'autre préoccupation que de plaire et de faire passer une excellente soirée à leurs concitoyens pour le plus grand profit du rayonnement intellectuel et artistique de notre si vivante Cité. Il est enfin rappelé que le produit de cette séance, largement ouverte à tous, est affecté à l'entretien de l'inestimable instrument que constituent les grandes orgues de notre Cathédrale.

CHRONIQUE LOCALE

LA CIRCULATION

Depuis la période des congés, la traversée de la ville était devenue des plus dangereuses. Après un accident mortel et plusieurs accidents matériels, la règlementation de la traversée a changé et depuis le Samedi 13 Août, tout conducteur de véhicule doit se soumettre à la règlementation des feux, autrement dit sens unique, ce qui donne dans un seul sens une colonne de 60 à 80 véhicules.

Pour les fêtes du 15 Août on a enregistré près de 800 véhicules à l'heure, de toute nationalité. Ces chiffres prouvent que de plus en plus le monde est en mouvement et il serait agréable, puisque notre ville a le bonheur d'être sur ce mouvement touristique, de créer de nombreux parcs de stationnement pour le profit du commerce local qui lui seul — il ne faut pas l'oublier — alimente la caisse municipale.

Cette règlementation à sens unique est excellente, elle donne la facilité de pouvoir circuler dans les principales rues de la ville sans danger et enfin supprime les embouteillages.

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 22 Août

Boulangerie Siéva, rue Mercerie.

APRES UNE VISITE

Lettre reçue par M. Paret Emile, Maire de Sisteron, vice-Président du Conseil Général, à la suite de la visite officielle de M. le Préfet des Basses-Alpes.

Monsieur le Président

A l'occasion de ma visite à Sisteron je veux vous dire tout le plaisir que j'ai éprouvé à m'entretenir à la Mairie, avec les autorités, les chefs de services et les représentants de la population de Sisteron. Je vous remercie des aimables paroles que vous avez bien voulu m'adresser et qui m'ont vivement touché.

La visite de la ville m'a démontré combien les démarches que vos collègues et vous-même ont entrepris en vue de la renaissance à Sisteron, aboutissent pleinement.

J'ai trouvé, en parcourant l'Hôpital, un établissement net, clair, et d'une propreté impeccable.

Voulez-vous transmettre mes félicitations à tous ceux qui ont le soin de veiller sur la gestion de cet Hôpital.

Avec encore tous mes remerciements, recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

© VILLE DE SISTERON

JUSTICE DE PAIX

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre de Gombert vient d'être nommé Juge de Paix Suppléant pour le Canton de Sisteron.

M. Pierre de Gombert fait partie du Conseil de l'Ordre de la Compagnie des Experts Agricoles et Fonciers de France.

Nous adressons à M. Pierre de Gombert, nos félicitations.

ANNIVERSAIRE DU 15 AOUT

La cérémonie anniversaire du 15 Août 1944 a été commémoré dans un « recueillement presque complet » puisque le cortège n'était formé que d'une quarantaine de personnes.

Cependant le cortège, à la tête duquel se trouvaient M. Emile Paret, Maire et Conseiller Général, quelques conseillers municipaux et des personnes, est allé aux deux Monuments de la guerre, au cimetière et à Castel-Bevons sur la tombe du Docteur Robert, où des gerbes de fleurs ont été déposées.

AVIS

La Boulangerie ALLAIS sera fermée du 22 Août au 12 Septembre.

MUSIQUE

La Société Musicale des « Touristes des Alpes » (Harmonie et Fanfare) a donné au nouveau quartier des Arcades, sous la direction de M. Verplancken, le Samedi 6 Août, à 21 h. un grand Concert qui a été suivi par une nombreuse assistance.

Le lendemain, Dimanche 7 Août, cette même société est allée assister aux fêtes du Lauzet, sur les bords du lac. Après un défilé en ville et le repas champêtre, le Concert Musical a été très applaudi par de nombreux spectateurs.

Cherche à Louer

Homme seul demande à louer petite propriété en partie arrosable. Faire offre à M. PIANICO, bûcheron, à VAUMEILH.

AVIS DE LA MAIRIE

La course motocycliste dite *Trophée Dr Bruel* devant traverser Sisteron demain Dimanche 21 Août entre 11 heures 15 et 14 heures 15, il est particulièrement recommandé aux parents de surveiller leurs enfants et aux propriétaires de chiens de tenir ceux-ci en laisse.

D'autre part, la règlementation pour la circulation et le stationnement en ville devront être strictement respectés par les usagers de la route.

ROTARY-CLUB DE SISTERON

A la dernière réunion du Rotary-Club de Sisteron, membre du Rotary International, un très intéressant exposé a été fait par Monsieur Cabanius, directeur d'Alpes III, service de l'Electricité de France, chargé de l'équipement du Sud-Est, sur l'aménagement de la Moyenne Durance et comprend les barrages de Sisteron et Château-Arnoux. A la suite de cet exposé, M. Cabanius a bien voulu répondre aux diverses questions posées et a donné des précisions intéressantes sur le projet du barrage de Sisteron et de l'usine qu'il alimentera.

M. le Préfet des Basses-Alpes avait bien voulu honorer de sa présence cette réunion à laquelle assistaient également des personnalités de notre ville invitées par les membres du club de Sisteron, et des Rotariens des clubs de Digne, Gap et Manosque.

ANCIENS COMBATTANTS

Le bureau de l'A.M.A.C. remercie:

Un officier en retraite qui a demandé à un commerçant de verser à l'Amicale les 150 francs qu'il devait lui rendre.

Une veuve de guerre désirant rester anonyme, lors du premier paiement de sa retraite a fait don de 1.000 frs.

Les Forains qui, reconnaissants de l'accueil reçu lors des fêtes de Sisteron, ont fait remettre par M. Bonomi, de Forcalquier, la somme de 1.000 francs.

Enfin au fils du Président Fondateur de notre Amicale, M. Marcel Lieutier, le sympathique Directeur du « Sisteron-Journal » qui, à l'occasion de son mariage avec Mlle Pécoul, a fait don de 1.000 francs.

Le bureau réitère ses remerciements à ces généreux donateurs, en plus il adresse ses félicitations et ses vœux aux nouveaux mariés.

SALIGNAC

PELERINAGE A SAINTE-THERESE

Le Pèlerinage traditionnel à Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus aura lieu demain Dimanche 21 Août. Cette année il comportera seulement une Grand' Messe Solennelle à 10 h. 30. Aucun office dans l'après-midi.

Pour les Pèlerins de Sisteron, départ du car à 9 heures 30, Place de l'Eglise.

GARDERIE MUNICIPALE

Pour répondre au désir de nombreuses mamans, la Garderie Municipale sera également ouverte les jeudis aux heures habituelles (de 9 à 12 h. et de 14 à 17 heures).

URGENT

Ménage fonctionnaires de la région recherche pour banlieue de Paris personne de confiance, aimant enfants, pour tenir intérieur. Vie de famille, bons gages. Ecrire : BLANC, P.T.T., RIBIERS (Hautes-Alpes).

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Parmi les nouveaux promus dans la Légion d'Honneur, nous relevons avec un vif plaisir le nom de M. Philippe Astoin qui vient de recevoir la rosette d'officier. M. Astoin qui est Maire de Reynier, compte à son actif 50 ans d'exercice de premier magistrat de sa commune. Il est certainement le doyen des maires bas-alpins.

Nous adressons à M. Astoin nos sincères félicitations pour cette distinction bien méritée.

A VENDRE

plusieurs Maisons avec dépendances, région La Motte-du-Caire et Vallée de la Durance.

S'adresser à Me Gaston BAYLE, notaire à La Motte-du-Caire.

Hâtez-vous de participer au
GRAND CONCOURS
de
PARIS - MATCH
simple et amusant
3 catégories: hommes femmes juniors
12 MILLIONS DE PRIX en Espèces

ETAT-CIVIL

du 29 Juillet au 18 Août 1955

Naissances

Monique Marie Fernande Amayenc av. de la Libération. — Marie-Claire Renée Thérèse Aubert, av. de la Libération. — Régine Arlette Renée Arthaud, av. de la Libération. — Jeannine Roberte Durvil, av. de la Libération. — Marc Pierre Christian Lerda av. de la Libération. — Marguerite Geneviève Henriette Féraud, av. de la Libération. — Lucien Marie Celi, av. de la Libération. — Jean Raymond Marie Louis Victor Garcin, quartier de Sarrebosc.

Publications de Mariages

Jean Emile Bouffet, garde républicain, domicilié à Paris, et Eliane Colette Oddou, couturière, domiciliée à Sisteron. — Pierre Cyprien Disdier, maçon, domicilié à Nimes, précédemment à Sisteron, et Ginette Renée Combe, monitrice, domiciliée à Nimes.

Mariages

René Léon Tron et Josette Andrée Maestroni, employés B.N.C.I. à Sisteron. — André Raphaël Micheletto, employé à la S.N.C.A. du Sud-Est à Marseille, et Mauricette Eliane Georgette Allègre, sans profession, domiciliée à Sisteron. — Roger Maurice Darve, instituteur, domicilié à Saint-Zacharie et Renée Louise Daumas, institutrice, domiciliée à Sisteron. — Michel Charles Philippe Roux, menuisier, domicilié à Saint-Gervais-les-Bains, et Adeline Henriette Louise Latil, monitrice, domiciliée à Sisteron. — Maurice Léopold Roubaud, maçon, et Josette Germaine Aubergat, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Décès

Paul Henri Bec, 81 ans, av. de la Libération. — Elisabeth Marie Denise Conil, veuve Maffren, 70 ans, les Plantiers. — Marie Astier, veuve Chabrier, 92 ans, av. de la Libération. — Désiré Urbain Jean-Baptiste Carré, 75 ans, av. de la Libération. — Briziola Alluri, veuve Brémond, 101 ans, av. de la Libération.

AVIS DE DECES

M. BEC Henri, à Avignon ; M. et Mme BEC Gaston, à Paris ; M. et Mme BEC René et leur fils, à Avignon ;

Les familles BEC-ROLLAND, ROUMIEUX, VIDAL, GIBERT, REBEYRAT ;

ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur BEC Paul Henri
Ancien Commerçant

leur père, beau-père, grand-père, parent et allié, pieusement survenu à Sisteron le 30 Juillet 1955, dans sa 82me année.

Les obsèques ont eu lieu à Sisteron le Lundi 1er Août 1955, à 9 h. 30.

REMERCIEMENTS

Les familles BEC, Parents et Alliés, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie lors du décès de

Monsieur BEC Paul Henri

OBJETS TROUVES

Un portefeuille ; une somme d'argent chez un commerçant.

G. ANDINE
Tailleur Hommes et Dames
Coupe Moderne
Rue des Combes — SISTERON

André BESSON
Maître Artisan Fourreur
vous présentera sa collection
Lundi 22 et Mardi 23 Août
à l'Hôtel des Acacias.

TAXI AMBULANCE RICHIER
Tél. 65 SISTERON

un superbe TAILLEUR...
un beau COMPLET...
un VESTON fantaisie...
OUI... *mais avec la griffe*
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Garantie Assurée

MARGAILLAN — TAXI
Téléphone 194
12, rue de Provence, SISTERON

Département des Basses-Alpes

COMMUNE DE
SAINT-VINCENT-SUR-JABRON

Association Syndicale Libre

de Défense contre les Eaux
et de Protection des Sols
des Riverains du Jabron

STATUTS

Art. 1er. — Constitution de l'Association. — Sont réunis en Association Syndicale libre les propriétaires des terrains que renferme le périmètre tracé sur le plan ci-joint et dont les noms figurent sur l'état parcellaire qui accompagne ce plan, sur le territoire de la Commune de Saint-Vincent-sur-Jabron et de Châteauneuf-Miravail.

Art. III. — Siège de l'Association. — Le siège de l'Association est fixé à la Mairie de Saint-Vincent-sur-Jabron. Elle prend le nom de « Association Syndicale de Défense contre les eaux et de Protection des Sols des Riverains du Jabron ».

Art. IV. — But de l'Association. — L'Association a pour but l'exécution et l'entretien des travaux nécessaires à la défense des rives et à la protection des terres contre les eaux de la rivière du Jabron.

Art. VI. — Administration. — L'Association Syndicale a pour organe l'Assemblée Générale, la Commission Syndicale et le Directeur.

Art. VII. — Tous les propriétaires font partie de l'Assemblée Générale. Chacun d'eux a droit à une voix. Les absents ou empêchés peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale par des fondés de pouvoir sans que le même fondé de pouvoir puisse être porteur de plus de deux mandats.

Art. IX. — Est réservée à l'Assemblée Générale la solution des questions ci-après : Election de la Commission Syndicale ; Modification des Statuts ; Approbation des comptes et de la gestion des Commissaires ; Vote des budgets.

Art. X. — Commission Syndicale. — Le nombre des membres de la Commission Syndicale est fixé à cinq. Leur réunion constitue la Commission Syndicale. Ils sont élus pour trois ans et rééligibles à l'expiration de leur mandat. Ils choisissent parmi eux : un Directeur et un Directeur-adjoint. Ils choisissent de même un Secrétaire-Trésorier qui pourra être pris en dehors des membres de l'Association.

Art. XII. — La Commission Syndicale se réunit au siège de l'Association. Elle délibère valablement lorsque membres au moins sont présents. Ses délibérations sont prises à la majorité des voix, celle du Président étant prépondérante en cas de partage.

Fait à Saint-Vincent-sur-Jabron, le 1955.

Le Président
AUDIBERT Fernand.

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons
Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

Pour avoir un beau meuble, solide, à un prix raisonnable, où aller ?
Aux Meubles Sisteronnais
ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.
57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93
Grand assortiment de
SALLE A MANGER — CHAMBRE A COUCHER
Tous les Styles — Tous les Prix
Tout ce qui concerne la Literie (Balatum, etc...)
ENTREE LIBRE — Une visite n'engage à rien
Grande facilité de paiement
Attention à la bonne adresse... Ne pas confondre
57, Rue Droite — SISTERON

Tous motorisés avec VELOSOLEX
LA BICYCLETTE QUI ROULE TOUTE SEULE
32.800 francs + taxes
Concessionnaire :
Maxime BUES
SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
PENSEZ A L'HIVER...
PROFITEZ DES PRIX D'ETE pour faire votre provision
Passez vos commandes des à présent chez
E. JOUVE
Avenue de la Libération, SISTERON — Téléphone 43
ou chez M. BARTHELEMY, Rue Saunerie
Charbon spécial pour feu continue et pour Poêle CINEY
CARMONOIX seul dépositaire pour la région

Vespa 125 cc. 1955
Nouveau Moteur très silencieux
Consommation diminuée
Carrosserie affinée
Suspension encore améliorée
Fabrication en grande série
125.000 frs
+ taxes
Compteur km 3.600 francs
Agences partout
Livraison immédiate
Distrib.: Maxime BUES à SISTERON

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE REMAILLAGE
Mme Margaillan
12, rue de Provence, SISTERON
Téléphone 194

COIFFURE FEMINA
Ses permanentes
Ses mises en plis
Ses teintures
donneront toute l'élégance
qui sied à la femme moderne.
Personnel nouveau. Coiffeuse qualifiée
SALON BERNARD
23, Rue Droite — SISTERON
Télé 2-44

Achetez tous vos MEUBLES
à la Fabrique BOUISSON
10, Rue Saunerie — SISTERON
la seule Maison où vous trouverez
Le plus grand choix de Meubles
LA MEILLEURE QUALITE
Des Prix sans concurrence
Une seule visite vous convaincra.

TOUT POUR L'ELECTRICITE
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie
Cuisinette SAUTER
à deux plaques gaz butane
et four électrique
Moulin à café, Cafetière automatique
Aspirateurs — Cireuses
Armoires frigorifiques ELECTROLUX
Machines à laver *Perlaveuse*
Mors — Cadillac — Thermor
Machines à coudre
T. S. F.
Vente Réparations
Agence *Radialva*
Amplix Telefunken Sonneclair
ELECTRO - CLOTURE
GRAND CHOIX DE LUSTRERIE

La marque
qui a fait la renommée du Scooter
138.400 francs + taxes, sans acces.
152.000 frs + taxes, entièr. équipée
A. BRUN
SISTERON — Téléph. 26

© VILLE DE SISTERON